

## CONTENU DE LA FORMATION

### Formation qualifiante de 120h

La formation de 120 heures est organisée en 3 modules de 40 heures chacun

#### Module 1 : Tuteur de proximité Les bases (40 h)

Ce module est centré sur les fonctions opérationnelles. Les compétences visées sont celles relatives à l'accompagnement des tutorés en termes :

- d'organisation du parcours de formation du tutoré à travers la construction et la conduite du projet d'accompagnement
- de transmission de compétences dans le cadre de la construction d'une identité professionnelle
- de supervision et d'évaluation du parcours de formation et de professionnalisation

#### Module 2 : Tuteur de proximité Approfondissement (40 h)

L'approfondissement des compétences dont l'acquisition est visée par le Module 1 est centré sur 3 axes :

- la connaissance des métiers du secteur
- leurs modalités d'évaluation et de certification
- la construction de la posture de tuteur

#### Module 3 : Tuteur Référent (40 h)

Ce module vise le développement de la fonction tutorale vers la fonction de Référent de site qualifiant centrée sur l'organisation du tutorat en interne et la coordination, en lien avec les établissements de formation, de la politique d'accueil des stagiaires et du suivi des parcours de professionnalisation.



**INSTITUT RÉGIONAL  
DU TRAVAIL SOCIAL**

1 rue Alfred de Vigny - BP2107  
25051 Besançon Cedex  
Tél. : 03 81 41 61 00  
Fax : 03 81 41 61 39  
Courriel : irts-fc@irts-fc.fr

**FORMATEUR EN  
SITE QUALIFIANT**

TUTEUR

FORMATION  
QUALIFIANTE

MAJ - 27/09/18

[www.irts-fc.fr](http://www.irts-fc.fr)

**irts**  
FRANCHE-COMTE



## LA FORMATION

La qualification des professionnels et le développement de la qualité du service rendu aux personnes accompagnées constituent des enjeux forts du secteur sanitaire, social et médico-social. La promotion de la fonction tutorale et sa professionnalisation dans les sites qualifiants constitue l'un des moyens essentiels de répondre à ces enjeux.

Organisée en 3 modules, la formation vise à doter les tuteurs d'une démarche méthodologique et de compétences opérationnelles pour mener à bien leurs missions. Elle permet aux tuteurs de s'inscrire dans une logique de développement continu des compétences pour l'ensemble des activités liées à la fonction tutorale - depuis l'accompagnement de proximité des stagiaires jusqu'à l'animation de la fonction tutorale à l'échelle d'un établissement ou d'un service, en passant par la transmission des compétences et la participation à la certification des stagiaires.

La formation est proposée sous une forme modulaire :

- suivi de façon unitaire, chaque module permet de développer des compétences identifiées pour répondre à des besoins spécifiques, dans une logique de projet individuel de professionnalisation tout au long de la vie
- suivis dans l'ordre, les modules permettent un parcours évolutif allant d'une fonction tutorale de proximité vers une fonction d'organisation et de coordination de l'accueil des stagiaires à l'échelle d'un site qualifiant.

La formation de Tuteur est conçue dans le cadre plus large de celle de Formateur en site qualifiant et peut s'inscrire dans un parcours de professionnalisation de la fonction de Formateur, que ce soit sur site ou en centre de formation - Maître d'Apprentissage, Formateur en milieu professionnel (licence professionnelle), Formateur d'Adulte.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

---

Former et qualifier les professionnels en situation de formateur sur site qualifiant, plus particulièrement leur permettre :

- d'acquérir des connaissances spécifiques en pédagogie en situation de travail
- de développer des savoir-faire de transmission
- d'organiser un parcours d'accompagnement personnalisé jusqu'à l'évaluation
- de favoriser la posture réflexive de l'apprenant
- de développer des compétences de coordinateur dans les dispositif d'accueil des stagiaires et des nouveaux salariés dans un établissement ou un service

## ACCÈS À LA FORMATION

---

### PUBLIC CONCERNÉ

Tous les diplômés du secteur disposant d'une ancienneté d'au moins 3 ans et en situation de formateur en site qualifiant. Les Maîtres d'Apprentissage devant suivre un module de Tuteur (Module 1)

### COÛT DE LA FORMATION

**460€ par module**  
**Coût total de la formation 1380 €**

### PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE

Financement sur fonds OPCA  
Financement par l'employeur  
Financement par le stagiaire

## AUTRES INFORMATIONS

---

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Enseignements
- Ateliers d'échanges et d'élaboration des pratiques tutorales
- Journées d'études
- Elaboration d'outils d'accompagnement en ateliers.

### VALIDATION DE LA FORMATION

Chaque module est validé par la remise d'une attestation de compétences délivrée par l'IRTS de Franche-Comté



[www.irts-fc.fr](http://www.irts-fc.fr)



## CONTACTS

### Responsable de la formation

François HOARAU-GEISSLER  
03 81 41 67 54  
francois.hoarau-geissler@irts-fc.fr

### Secrétariat

03 81 41 61 04